



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 10 octobre 2022

**LIMITATION DE LA VENTE DE CARBURANT DANS LE DÉPARTEMENT  
Du mardi 11 octobre 8h00 au vendredi 14 octobre 18h00**

Un mouvement social national touchant deux importantes entreprises de secteur pétrolier, dont Total/Energies, **provoque actuellement des difficultés temporaires de distribution en carburant, principalement en gazole**, dans quelques stations-services du département.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, **Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, a pris ce jour un arrêté :**

- **limitant, sur l'ensemble du département, la vente et l'achat de carburant** (essence, gazole, éthanol, GPL) :
  - **à 30 litres** avec une livraison minimale de 5 litres **pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes ;**
  - **à 120 litres** pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes ;
- **interdisant, sur l'ensemble du département, la vente et l'achat de carburants** (essence, gazole, éthanol, GPL) **dans des récipients transportables manuellement** (notamment jerricans et bidons).

**Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public. Ces mesures sont applicables à compter du mardi 11 octobre 2022 à 08h00 jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 18h00.**

Même si la distribution de carburant des stations-services reste garantie dans plus de 64,5 % des stations-services du territoire, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence reste vigilant sur l'évolution de la situation en lien avec les gestionnaires pétroliers du département, les élus locaux et les services prioritaires. **Il invite chaque foyer bas-alpin « à continuer à tenir un comportement responsable et civique de manière à assurer la satisfaction de tous et à permettre aux usagers prioritaires (en particulier les services de santé et de secours) de continuer à s'approvisionner les prochains jours ».**

Pour une visibilité sur les stations du département assurant une distribution en carburant, le Gouvernement propose une carte interactive utilisable gratuitement et mise à jour de façon régulière: <https://www.prix-carburants.gouv.fr/> Cette carte permet aux automobilistes de rechercher un point de vente de carburant, selon différents critères (type de carburant, enseigne, département ou commune).

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex